

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 18 JUILLET 2022

Convocations faites le
12/07/2022
Délibérations affichées le
22/07/2022

N° Délib : 22/2022

OBJET : CAUTION DES LOCATAIRES DU 1 ET 1BIS RUE HAUTE

L'an deux mil vingt-deux, le 18 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : ***CLERC Myriam – JUNGER Mathieu – NICOT Kévin - ROUYER Gilbert
SIMANSKI Yolande***

Etaient absents excusés : ***CANILLAS Benjamin - GOGUET Audrey - KREITER Pascal -
GREGOIRE Hubert - SERGENT Nicolas***

Pouvoirs : ***CANILLAS Benjamin donne pouvoir à NICOT Kévin
GOGUET Audrey donne pouvoir à JUNGER Mathieu
KREITER Pascal donne pouvoir à ROUYER Gilbert***

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, ***Monsieur Kévin NICOT***, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les états des lieux concernant le départ des locataires du 1 et du 1bis rue Haute.

Au vu de ces états des lieux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement des cautions respectivement de 550 euros à M. et Mme QUERO et 595 euros à Mme et M. THOUVENOT Sébastien.

Le Maire :
Christian BOUCAUD